Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20261110-26110441-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation**
4 novembre 2026

**Date d'affichage de la liste des délibérations**
Le 10 Novembre 2026

**Nombre de conseillers**
En exercice **29**
Présents ou représentés **29**
Votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatre novembre à 18 heures 30
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique
**Etaient présents** :
Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
M. Michel RAPHALEN (procuration à Mme Joëlle KERSUAL)
Mme Célia BEST (procuration à M. Pierre BOËNNEC)
Mme Mireille COIC (procuration à M. Jean-Armand TRUCHETET
M. Morvan LE GAC (procuration à M. Valentin ORY)
M. Michel CANEVET (procuration à Mme Martine OLIVIER)
M. Paul MONCEAU (procuration à Mme Marie-Aude GOBRY)

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
M. Alain VIGOUROUX a été élu secrétaire de séance.

## 4.1 Fixation du nombre de sièges de personnes extérieures au Conseil Municipal

**Rapporteur** : Gérard BAL

Vu la délibération du 9 avril 2026 fixant la composition des membres du Conseil Municipal au sein de la commission accessibilité handicap

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :
De fixer le nombre de personnalités extérieures au Conseil Municipal qui seront membres de la commission selon la répartition suivante :

- Collège des associations ou organismes représentant les personnes handicapées : 2 sièges
- Collège des associations ou organismes représentant les personnes âgées : 2 sièges (désignation par le CCAS)
- Collège des représentants des acteurs économiques : 1 siège
- Collèges des représentants d'usagers de la ville : 6 sièges
- Représentants des services de la collectivité : 2 agents (sans voix délibérative)
- Représentant des services de l'Etat : 1 agent (sans voix délibérative)

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 10 novembre 2026

**Monsieur le Maire,**
**Jean-Baptiste HUET**

MAIRIE DE PLONEOUR-LANVERN FINISTERE

**Le secrétaire de séance,**
**Alain VIGOUROUX**